

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

LETTRE DE LIAISON N° 12

ÉTÉ 1996

Le revenu d'existence et les mutations de la société

Le 12 juin, l'A.I.R.E. a organisé dans les locaux du CEDIAS, 5 rue las cases à Paris, un colloque public sur le thème "Le revenu d'Existence et les Mutations de la Société" avec la participation d'Alain Deleu, Président de la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), Didier Livio, Président National du C.J.D. (Centre des jeunes Dirigeants d'Entreprises) et Yoland Bresson, Président de l'A.I.R.E.

Une centaine de personnes y ont assisté mais de nombreux adhérents ou correspondants de province, ne pouvant se déplacer, nous ont demandé d'établir le compte-rendu intégral de la réunion. C'est pourquoi nous lui consacrons l'exclusivité de la présente lettre de liaison.

Yoland Bresson

Le revenu d'existence c'est donner à chacun, parce qu'il existe, qu'il est reconnu comme membre potentiel de la communauté, une dotation en monnaie, une égale dotation en monnaie pour tous, inconditionnelle, de la naissance à la mort.

Ce revenu évolue avec les richesses du pays, donc il n'est pas inflationniste.

Il doit être compris comme une sorte de socle minimal à partir duquel chacun a une chance de participer aux échanges économiques, humains et sociaux.

Le revenu d'existence est complété par des revenus d'activité. C'est une nouvelle distribution des revenus et non pas une modification de la redistribution.

Cette distinction est essentielle. Nous recevons des revenus à la condition d'avoir un emploi, ou une activité reconnue, légale et validée par le marché. Il y a un lien strict, obligatoire entre emploi et revenu. Qui n'a pas d'emploi n'a pas de revenu primaire et donc pas de reconnaissance sociale et ne participe pas à toute une série de besoins ou de nécessités de la vie courante, ne serait-ce qu'avoir un logement, puisqu'il faut prouver la régularité des revenus.

Jusqu'à présent, ceux qui momentanément n'avaient pas d'emploi - tant que le chômage était un accident de parcours - pouvaient bénéficier d'un revenu complémentaire pris à travers les cotisations

sur les revenus primaires. On a des revenus primaires, on prélève sur ces revenus pour redistribuer à ceux qui momentanément n'ont pas d'emploi. C'est la redistribution telle qu'elle existe.

Avec le revenu d'existence, c'est une redistribution à la source et non pas a posteriori. Chacun reçoit, parce qu'il existe, un revenu d'existence qu'il complète par un revenu d'activité. Le changement est considérable et capital. L'une des conséquences fondamentales de la mutation socio-économique en cours est que l'on peut admettre la fin du plein emploi. C'est-à-dire que quelle que soit la croissance économique, il n'y aura plus d'emploi pour tout le monde, il n'y a plus d'avenir assuré même pour les bons élèves. Par conséquent, le chômage qui est un accident dans la période du plein emploi devient quasiment permanent, pas permanent pour chacun, mais avec le risque du chômage considéré comme un risque collectif. Un peu comme une malchance qui viendrait tomber, en fonction du hasard, et contre laquelle personne n'est a priori protégé. Le plein emploi salarial et l'organisation salariale précédente permettaient à chacun de se projeter dans l'avenir, avec une représentation du futur qui était sécurisante. Chacun savait qu'après une période d'études ou d'apprentissage, viendrait l'emploi, que pendant toute la vie, quelque fois même avec le même emploi, les revenus progresseraient et, qu'au terme de sa vie active, il y aurait la retraite. On avait un cycle temporel, une sorte

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. Bernard 33 avenue des Fauvettes - 91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 F/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'Association à jour de leur cotisation.

d'image du futur intégrée en chacun d'entre nous.

À partir de l'instant où le plein emploi n'est plus assuré, où l'activité va nécessairement se faire intermittente, ce cycle de revenu se brise. Il va devenir une sorte de modulation permanente entre des moments d'activité et des moments de creux, des moments de chômage, de précarité. Toute la vie durant, on sera ballotté par cette sorte de vague qui vous portera à un moment avec une certaine sécurité et puis avec des ressacs, des trous dans la vie, donc des dangers en matière de sécurité pour soi-même, pour sa famille et d'insertion dans la société. On pourrait se dire, puisque chaque année nous sommes plus riches collectivement, il suffit de prélever plus sur ceux qui ont des revenus d'activité, pour donner à ceux qui n'en n'ont pas pendant leur période de creux, et donc de perpétuer, d'améliorer, le mécanisme redistributif protecteur que nous connaissons.

Ce mécanisme de redistribution protecteur ne peut plus fonctionner de façon durable, on le constate avec le déficit de la sécurité sociale. Il faut comprendre pourquoi.

C'est parce que le mécanisme de la redistribution est fondé sur la cotisation de ceux qui ont des emplois, donc des salaires. Dès l'instant où le nombre d'employés diminue, même si ce plus petit nombre d'employés fabrique de plus en plus de richesses, on doit prélever sur un plus petit nombre d'individus pour donner en permanence à un plus grand nombre. Même si mathématiquement et arithmétiquement cela est possible en matière de richesse, ceux sur qui on prélève se sentent spoliés. Ils se sentent et pensent être les créateurs de la richesse et ceux à qui on redistribue se sentent rejetés, exclus, portés par l'assistanat, donc marqués, étiquetés par cette marque d'indignité en tant que bénéficiaires du revenu des autres, du travail des autres sans pouvoir participer. Le mécanisme est donc porté par une contradiction intrinsèque fondamentale et, si on laisse se poursuivre ce mécanisme, inévitablement on court à sa fin. C'est à ce défi que nous sommes confrontés.

Face à ces mutations, il y a deux attitudes : la première, puisque nous sortons du salariat, c'est d'imaginer une sortie du salariat par le bas. C'est celle qui est pratiquée aujourd'hui dans les pays anglo-saxons, plus spécialement aux États-Unis. Le mécanisme consiste à dire : laissons le marché libre d'évoluer et puisqu'il n'y a pas assez d'emplois, c'est qu'il y a trop d'employés, c'est qu'il y a une demande d'emplois excédentaire par rapport à l'offre. Laissons le marché fixer le prix du travail ou le prix de l'emploi et tout le monde finira par trouver un emploi, sauf à ne pas vouloir s'employer. Donc, le

chômage devient quelque chose de volontaire et non d'involontaire comme il est vécu actuellement. L'économie devient très flexible. On crée des emplois de toute nature, quelque fois des emplois que l'on ne voudrait pas nous-même, avec des niveaux de salaires extrêmement bas. Donc, on sort du salariat en revenant en quelque sorte aux sources de ce salariat, c'est-à-dire avec l'exploitation du travail humain, le travail devenant exclusivement marchandise, avec les conséquences que l'on sait. Aux États Unis, un caricaturiste a pu dire que Clinton se vantant d'avoir créé 4 millions d'emplois durant son mandat, en face de lui un pauvre dit : "oui ! mais il me faut trois emplois pour vivre". Cette sortie, cette mutation, cette apparition d'une nouvelle organisation de la société se fait dans cette transition, douloureuse, violente où on exclut, où on n'amène les individus à ne vivre que de subsides gagnés avec des travaux précaires.

Nous, nous proposons une autre sortie du salariat. Sortie dite par le haut. Nous cherchons à garantir l'émergence d'une société dans laquelle l'homme aura une place plus importante, où l'économie sera centrée sur l'homme. Au sommet de Copenhague, 125 ou 130 chefs d'État ou de gouvernements ont pris l'engagement solennel de tout faire pour que la société devienne plus humaine, que la pauvreté soit éradiquée. J'ai le sentiment que les mots servent d'alibi et que derrière les mots la pratique, le comportement réel économique, la politique restent toujours le même. C'est une conception essentiellement comptable de l'économie dans laquelle on essaye de perpétuer le système antérieur ; de même toutes les institutions, par exemple les syndicats de salariés, n'arrivent pas à penser autrement la société, à avoir un autre regard sur la société, sur l'économie.

À partir du moment où il y a une véritable conversion, où l'on change de regard, la plupart des obstacles que l'on nous oppose peuvent être aisément surmontés. Le changement de regard consiste à comprendre que nous sommes tous un, qu'en réalité l'économie doit être comprise comme un corps social unique, chacun d'entre nous apparaissant comme une cellule, en mesure d'échanger avec les autres pour faire vivre le corps tout entier, car l'unité du corps existe.

Il existe un capital humain social.

Pour l'illustrer je prends l'exemple de jumeaux qui ont exactement les mêmes compétences, la même activité, l'un travaille en Tunisie, l'autre en France. Celui qui travaille en Tunisie recevra des revenus plus faibles que celui qui vit en France. C'est bien dire que les revenus ne sont pas seulement le fait du mérite de chacun des individus, c'est

qu'il y a dans le revenu de chacun quelque chose qui ne lui appartient pas et qui est le résultat du lieu ou du corps dans lequel il est immergé. Celui qui vit en France jouit de revenus plus élevés car il bénéficie d'infrastructures, de connaissances, de réseaux de distribution, d'attitudes de pensées, d'habitudes d'échanges qui donnent à son activité une efficacité accrue, à sa productivité personnelle une activité plus grande. Il s'agit du capital social du champ économique. La rémunération de ce champ, la partie du revenu qui résulte de ce champ se mesure, et c'est la mesure du revenu d'existence. Tout français citoyen, tout individu qui participe du champ économique français porte en lui ce potentiel d'échanges et cette productivité. Dans la mesure où l'économie est marchande, où tout passe par la monnaie, si on ne donne pas à l'individu l'équivalent monétaire de ce potentiel d'échange, on le tue socialement. On l'empêche d'avoir des échanges avec les autres. L'exclusion est une véritable mise à mort sociale qui coûte à la collectivité.

Deuxième caractéristique : dans la mesure où c'est le résultat d'un champ économique, chaque pays dans le monde entier porte avec lui son capital humain, donc le transforme en activité marchande. Dans chaque pays, il y a potentiellement un revenu d'existence et celui-ci varie selon les ressources du pays. Le projet du revenu d'existence est de faire en sorte que l'humanité tout entière s'engage dans un autre mode de distribution des revenus, avec un autre mode de perception des échanges et de l'activité économique.

L'aide internationale au tiers monde, aujourd'hui, devrait être complètement redéfinie. Il suffit de prendre la quantité d'aide internationale et de la redistribuer simplement, en pluie, sous la forme de revenu d'existence dans chacun des pays du tiers monde. Même en disant que le seuil de pauvreté mondial est fixé à un dollar par jour, ou un peu moins d'un dollar par jour, donner un dollar par jour à chaque être humain dans le monde, c'est immédiatement réalisable, sans difficulté économique. Il y a de nombreuses modalités qui permettent d'y arriver.

Une fois que le revenu d'existence est institué, alors il nous appartient de construire la société qui peut être plus ou moins dure aux pauvres, notamment à ceux qui n'ont pas le capital humain social ou qui n'ont pas pu le fabriquer pour s'insérer, pour trouver des activités. Le revenu d'existence est une fenêtre qui s'ouvre sur une société différente, un autre avenir. On peut avoir une conception très libérale du revenu d'existence. Chacun disant, puisque le revenu d'existence est l'égalité fondamentale accordée à tout le monde, que chacun

est libre et responsable, celui qui ne trouve pas d'activité, tant pis pour lui. C'est une conception ultra libérale de la société que l'on construirait sur le revenu d'existence.

Mais on peut aller à l'autre extrême en disant que le revenu d'existence est fondé sur les ressources ; pour peu que les ressources augmentent, c'est la première marche vers une sorte de communisme, dans lequel la part des revenus d'activité librement obtenus pas les uns ou les autres seraient de plus en plus faibles, tandis que le revenu d'existence, un revenu parce qu'on existe, évoluerait vers un revenu pour exister. Entre les deux, il y a la construction de quelque chose d'autre, quelque chose d'intermédiaire. C'est en quelque sorte le projet de la plupart des partisans actuels de l'A.I.R.E., du B.I.E.N., et de ceux qui les entourent.

Je vous signale un numéro du MAUS (Mouvement Anti Militariste) qui vient de sortir et qui s'appelle "vers un revenu minimum et inconditionnel". Il traduit cette diffusion progressive de la pensée.

Le problème maintenant est de transformer notre pensée en action, et je compte pour cela sur ceux qui ont des responsabilités, qui ont des troupes derrière eux, pour essayer de faire bouger cette société.

Commençons à réfléchir ensemble à l'opportunité de changer la société.

Serge Dumartin ; animateur du débat :

Ce qu'il y a d'intéressant aujourd'hui c'est que nous avons, comme partenaires, des représentants de l'entreprise : le représentant national d'un syndicat représentatif des salariés et un chef d'entreprise responsable d'un mouvement de dirigeants d'entreprises. Dans la mesure où de l'entreprise peuvent naître beaucoup de choses c'est une chance car, de leur rencontre, une possibilité de synergie importante peut se créer sur le sujet qui nous préoccupe.

Didier Livio :

En complément de ce que vient de dire Yoland Bresson, je voudrais témoigner du cheminement qui est le mien et qui est celui du Centre des Jeunes Dirigeants.

Je suis au C.J.D. depuis douze ans, j'ai dû entendre Yoland Bresson en parler, pour la première fois, il y a une dizaine d'années. La première fois j'ai été intéressé, car il est toujours enrichissant d'entendre des idées nouvelles mais, en même temps, choqué. Je me promenais avec notre base culturelle, notre mentalité " tout travail mérite salaire, tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", la dignité vient du travail, le revenu du travail est le moyen de contraindre au travail, donc à la dignité. Et puis, parce qu'il est intéressant de travailler sur des idées

nouvelles, nous avons réfléchi au C.J.D., sur la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de son environnement. Finalement, on a mis dix ans pour écrire un livre "l'entreprise au XXI^e siècle", dans lequel notre mouvement prend une position favorable à cette reconstruction d'un nouveau mode de redistribution des richesses. On a bougé à ce sujet, à partir de travaux qui n'étaient pas des travaux d'économistes mais des travaux de chefs d'entreprises. Le premier point de réflexion a été l'évolution du travail et l'évolution de l'entreprise. Nous avons à peu près, quels que soient les secteurs, 20 à 25 % de réserve de productivité dans nos entreprises, en raison des défauts de notre organisation du travail. Ces réserves de productivité vont se libérer progressivement, la pression de la concurrence ne faisant qu'exacerber l'impérieuse nécessité de libérer ces réserves de productivité ; donc cela contribuera, encore davantage, à affaiblir l'emploi normé. C'est cet emploi que définissait Yoland Bresson, que l'on connaît aujourd'hui, c'est-à-dire : 39 heures à durée indéterminée, un nombre limité d'employeurs dans sa vie, pour une période de la vie normée elle aussi, en gros, entre 18 et 60 ans.

Nos entreprises vont donc continuer à affaiblir cette norme là de l'emploi.

Deuxième point important à prendre en compte : la baisse des prix, la personnalisation toujours plus grande des produits. Il y a une relation de l'entreprise au consommateur qui se personnalise de façon importante par le service après-vente, mais aussi par la conception du produit. Regardez la multiplication des options. Aujourd'hui, vous achetez votre voiture et pas celle d'un autre. Vous la fabriquez comme vous voulez.

J'ai la chance d'avoir un bureau au Japon. Ils ont une expérience où les consommateurs, sur l'écran tactile de leur télévision, fabriquent le produit qui leur convient, l'assemblent virtuellement ; ensuite, il est monté pour eux dans une usine et tout ceci "on-line", si je puis dire. Cette personnalisation est en route et cette créativité de plus en plus importante à laquelle nos entreprises vont être soumises, pour répondre à la pression des consommateurs, va entraîner un énorme besoin de flexibilité, de souplesse et de changement de nature dans la prise de décision. Cette décision devra se prendre tous les jours au niveau le plus bas ; c'est le producteur sur sa machine, ou celui qui sera en direct avec le client qui devra prendre la décision, indépendamment de sa position hiérarchique dans l'entreprise.

Mais l'organisation du travail extrêmement flexible, à la fois souple et productive qui en résulte, risque de se mettre en place en assujettissant encore davantage l'homme au processus de pro-

duction. En faisant cela en tant que patron, il existe un risque de précarité dans la flexibilité qui se met en place et nous contribuerons, alors, à accentuer de façon extrêmement importante la dualisation de la société. Donc comment faire ?

La position qui était la nôtre au C.J.D. est que nous ne pouvons pas gérer sans cette flexibilité. Par contre, là où il y a une responsabilité patronale importante, c'est que nous pouvons probablement inventer une organisation du travail qui assume la flexibilité dont nous avons besoin, pour répondre aux besoins du consommateur, mais qui en même temps permet à chacun de se réapproprier son temps dans une négociation individualisée avec l'entreprise. De la sorte, permettre à chacun de rentrer dans une négociation entre son projet personnel et le projet de l'entreprise et, grâce à cette individualisation, lui donner la possibilité de négocier le temps qui lui convient pour construire sa vie à l'extérieur. D'abord, parce que l'entreprise ne sera plus le lien social trop important quelle est devenue aujourd'hui, du fait de la réduction continue du volume d'heures de travail et puis parce que, probablement dans les décennies qui viennent, on ira plutôt vers des formes variées de participation à la vie collective et à l'emploi de production. C'est-à-dire que l'on aura plusieurs emplois dans son année, dans sa vie, voire plusieurs emplois dans sa journée. C'est ainsi que nous aurons à faire plusieurs métiers dans des temps différents, éventuellement sur la base de contrats à durée indéterminée. Cet appel à la multiactivité appelle pour nous, et c'est le premier argument important, une nouvelle conception pour chacun du rapport au travail, afin de trouver cette flexibilité sans la précarité. C'est pourquoi une nouvelle organisation du travail implique un nouveau mode de redistribution des richesses et de financement, puisqu'il ne va plus être possible de financer sur les salaires la couverture de la protection sociale, comme cela l'était jusqu'à aujourd'hui. Argument qui nous pousse à dire : il nous faut travailler sur un nouveau mode de redistribution des richesses à partir de l'ensemble des revenus.

Troisième point : Comme le financement de la protection sociale ne peut plus être assis sur les salaires mais sur l'ensemble des revenus, la distribution de la protection sociale ne doit plus aller aux seuls salariés mais, au contraire, à l'ensemble des citoyens. On passe bien du couple salaire/salarié au couple citoyen/revenu.

Quatrième point important qui appelle un nouveau mode de redistribution des richesses, la complexité du système dans lequel nous vivons. À titre indicatif, il y a 250 faits générateurs différents de déclenchement des aides liées aux allocations fami-

liales, qu'il va aussi falloir simplifier. Peut être aussi, supprimer les effets de seuil, en particulier un effet qui est terrible, dénommé la "trappe de pauvreté", qui fait qu'en dessous d'un certain niveau de revenu donné par les systèmes d'assistance ou de protection sociale, on perd tout intérêt à essayer de se construire des revenus d'activité. En effet, on perd alors le volume financier donné par l'assistance sociale, avec le risque de tomber à un niveau de revenu plus bas. On est coincé dans cette spirale. Ceci non plus n'est pas tolérable. D'où l'intérêt que nous avons porté à la proposition du revenu d'existence, car il permet de se construire des revenus d'activité en dehors de toute allocation ou aide sociale, contrairement au système qui existe aujourd'hui.

Cinquième point qui nous a fait évoluer au cours de ces dix ans, c'est un paradoxe. Nous avons beaucoup de travail et peu d'emplois, beaucoup de richesses et beaucoup de pauvreté. Ces deux paradoxes là contiennent les dysfonctionnements de notre société. Les dysfonctionnements sont bien autour de la redistribution du travail et des richesses. Nous sommes dans une économie d'abondance qui redistribue mal, mais aussi dans une économie qui fonde sa richesse de plus en plus sur des actifs immatériels, davantage portés par les personnes que par les machines. Nous savons tous en tant que chefs d'entreprises que, dans les décennies à venir, la valeur de nos entreprises ne sera plus d'abord fondée sur les actifs matériels et financiers, comme par le passé, mais essentiellement sur les actifs immatériels, c'est-à-dire la recherche et développement, les brevets, la politique commerciale, le savoir faire. La valeur de la conduite d'une machine sera supérieure à la valeur de la machine elle-même. L'ensemble des éléments d'actifs de l'entreprise sera portés par les personnes et les personnes le porteront par le temps qu'elles viendront donner dans l'entreprise.

La deuxième richesse importante, outre le lien social qui nous fait cruellement défaut aujourd'hui, sera probablement le temps et la capacité à se réapproprier son temps. D'où l'importance de la réorganisation du travail permettant à chacun d'y parvenir. Ainsi on trouve un sixième argument en faveur du revenu d'existence, car à donner une valeur à un temps commun pour chacun permet probablement d'allouer à chacun la liberté de choisir la ou les activités venant compléter ce revenu d'existence ; c'est en fait une valorisation, une monétarisation importante du temps choisi.

Septième point qui nous est apparu important, et là j'arrive sur des aspects plus symboliques de la proposition de revenu d'existence.

Le revenu d'existence c'est le dividende que la

société donne à chacun parce qu'il existe.

Lors d'une discussion avec Yoland Bresson je lui demandais : "mais pourquoi donner ce revenu d'existence de la naissance à la mort et pourquoi le donner au bébé". Mais le bébé quand il naît crée une activité économique colossale : la clinique, le médecin, les couches, le lait. Du jour où il arrive, il a créé un potentiel économique énorme et de ce potentiel il a son dividende à recevoir. Je crois que chacun, parce qu'il existe, produit autour de lui, indépendamment de son action propre, une activité économique et, de cette activité économique tirée par d'autres, il a un dividende à recevoir en tant qu'actionnaire de la société.

Huitième et dernier point qui nous est apparu important, c'est la nécessité d'un symbole fort pour dire que la société que nous avons construite, si elle a bien fonctionné, il n'en va plus de même maintenant. Aussi doit-elle se reconstruire sur de nouvelles bases qui nécessitent des ruptures, en particulier une rupture importante selon laquelle nous ne devons pas donner l'assistance sociale, pour exister, mais parce que chacun existe. Il y a quelque chose de fondamentalement différent entre le revenu d'existence et le R.M.I.

Le R.M.I., contrairement à ce que son nom indique, est plutôt pour nous un revenu d'exclusion puisqu'il est donné le jour où celui qui le reçoit arrive en bout de course. La société vient lui dire : "tiens, tu es en bout de course, on va te donner un coup de main". Alors que dans le revenu d'existence chacun, parce qu'il existe, reçoit un revenu. On avance quelque chose d'important quand on dit que l'accident de la vie est un évènement naturel. Je crois qu'il est essentiel de le dire et là, mentalement, on change les choses. Au lieu de dire : "il est anormal d'avoir un accident de la vie" et "celui qui va avoir un accident de la vie va être aidé par tous ceux qui n'ont pas eu cette malchance", on dit : "tous ceux qui participent à la vie collective dans la société ont droit, parce qu'ils existent, à un revenu de base." Ce revenu de base comporte en lui le fait que chacun, quel que soit son niveau dans la société, peut être victime d'un accident dans sa vie, ce revenu venant comme une protection minimale, comme un filet de sécurité.

Je terminerai cette intervention par un témoignage personnel. En tant que chef d'entreprise, je suis mandataire social, donc je n'ai pas droit au chômage, aux ASSEDIC. Si je suis licencié demain par mon Conseil d'Administration, je passe de mon revenu d'aujourd'hui à zéro et l'on ne s'y prépare pas. Alors je témoigne de ce que pourrait vivre un citoyen avec l'arrivée du revenu d'existence. Si je savais, quoi qu'il m'arrive dans la vie que, avec trois

enfants, nous sommes cinq, je recevrai cinq fois l'évaluation du revenu d'existence d'aujourd'hui, soit 5 fois 1600,00 F, familialement je tiendrais le discours qu'il n'est pas anormal, à un moment de notre vie, de passer par une phase où il va nous falloir vivre non pas avec le revenu que nous avons aujourd'hui, mais avec 5 fois 1600,00 F. Cela n'a rien d'anormal, cela n'a rien de stigmatisant, de désespérant. Ça peut arriver et, mentalement, je crois que je me préparerais à savoir comment je le vivrai, comment j'organiserais ma vie de famille pour reconstruire de nouvelles activités, à partir de cette base. Là, je crois que l'on engendre quelque chose qui est positif à deux titres, en dehors de tous les arguments que je viens de citer. C'est que nous faisons tous partie du même corps social et qu'on ne devient pas marqué du sceau de l'infamie quand une difficulté de la vie arrive ; le deuxième point c'est que cette dynamique me semble être une dynamique positive parce que, mentalement, nous sommes préparés à cet accident. On réagit mieux à l'accident lorsque l'on y est préparé.

Le dernier point, je crois qu'il est clair que dans le débat, Yoland Bresson l'a dit, la modalité du revenu d'existence ne comporte en soi aucune idéologie. L'idéologie ultra-libérale ou néo-collectiviste peuvent se construire sur la base de cette nouvelle mécanique qui vient dire que nous faisons tous partie d'un même corps social et, qu'à ce titre et aussi parce que des mutations importantes arrivent, il y a lieu de jeter les bases d'un nouveau cercle vertueux. Il peut se reconstruire autour de la multiactivité et du revenu d'existence, plutôt qu'au travers d'un système de protection et d'assistance sociale donnés à ceux qui sont mis en dehors du circuit économique.

Voilà comment nous avons cheminé dans cette réflexion et, au bout de 10 ans, comment un mouvement patronal, comme le C.J.D. finit par se rassembler autour de cette idée.

Alain Deleu :

Je voudrais remercier l'association pour cette initiative d'échange et de dialogue. Comme je fais partie de ces français assez nombreux qui ont un revenu régulier et suffisant, il me semblait de mon devoir de venir voir s'il n'y avait pas quelques idées à prendre.

Depuis 20 ans nous cherchons, partenaires sociaux, patronat et syndicats, comment enrayer la montée du chômage. Dans un pays qui est encore un des plus riches du monde et qui s'enrichit en terme de P.I.B., nous avons franchi allègrement la barre d'un million de chômeurs, puis celle des deux millions, enfin celle des 3 millions. Peut être qu'un jour nous passerons la barre des quatre millions et ainsi de suite. Comme à l'évidence cela ne marche

pas, il n'y a pas une seule hypothèse à écarter. C'est dans cette optique là qu'il faut essayer de réfléchir, essayer de comprendre.

Je ne suis pas promoteur du projet. La CFTC n'a pas de version officielle sur le sujet mais se présente en partenaire de réflexion.

Yoland Bresson a dit tout à l'heure : le temps du plein emploi est révolu. Il aurait pu développer le fait que le plein emploi n'a jamais existé. C'est une notion qui a été circonstancielle, dans une période qui est celle de l'après-guerre et liée à une situation particulière. D'autre part, le marché de l'emploi joue contre l'emploi. Nous avons un volant de chômeurs suffisant pour alimenter le chômage, Wall Street augmente quand le chômage augmente. Le seuil est franchi qui permet d'auto alimenter le chômage par le chômage. En même temps, je ne me résous pas à cette formule que le temps du plein emploi est révolu. Je ne veux pas le croire. Nous restons comme syndicalistes, complètement attachés à l'idée qu'il doit bien y avoir un moyen, aujourd'hui, de faire en sorte que chacun ait un travail. On doit avoir d'abord en soi ce sentiment de révolte par rapport à la situation, pas forcément de révolution car la révolution installe généralement des bourgeois, mais de révolte au sens qu'il faut se transformer de l'intérieur. Dans cet esprit votre association défend l'idée que chaque personne, dès son arrivée au monde, a le droit de vivre et donc a le droit de trouver dans son environnement ce qui va lui permettre de vivre. S'il naît au désert, il faut qu'il ait sa mère, qu'il ait de l'eau et un peu de nourriture. On ne peut pas, surtout dans un pays riche, dénier le droit de chaque personne, dès lors qu'elle existe, à avoir un revenu d'existence. Ça nous sommes d'accord. On ne peut donc pas se tenir à la formule millénaire "celui qui ne travaille pas ne mange pas".

Il y a autre chose qui dans le paysage me paraît très important, c'est la rupture qui s'est produite dans l'affectation de ce que l'on appelle dans notre jargon, les gains de productivité. Comme l'a dit Didier Livio, nous avons des réserves de productivité dans les banques, dans les services, dans l'industrie, des réserves phénoménales de productivité, non seulement d'ailleurs dans les pays développés, mais aussi dans les autres, alors que les pays asiatiques ont dépassé en puissance économique les U.S.A., l'Union Européenne et le Japon.

La rupture c'est que les gains de productivité vont maintenant de plus en plus au capital, et non au travail, par une espèce d'auto mécanique ; c'est pourquoi l'histoire sociale a été une longue lutte pour préserver la part de l'ensemble des salariés dans les résultats du travail et du capital. C'est un combat historique avec des options différentes. La

CFTC avait les siennes, la CFDT, la CGT avait les leurs. Ce combat se pose maintenant en des termes totalement nouveaux, d'autant plus que nous avons devant nous quelques décennies avant que le niveau de vie des pays à fort potentiel économique, les néo-riches si je puis dire, soient le même que chez nous. Si nous nous lançons dans la course au bas salaires avec la Chine, il faut alors diviser le SMIC par 10 ou par 20 ou 30 pour se rapprocher de leurs capacités concurrentielles, en espérant encore pouvoir vendre nos produits chez eux .

Ensuite, je me suis demandé en face de l'idée de revenu d'existence, est-ce que, au fond, ce n'est pas déjà cela que l'on a essayé de faire ensemble depuis plusieurs décennies ? Est-ce qu'il n'y a pas déjà en somme des revenus d'existence ?

Quand on regarde bien l'éventail hyper compliqué des prestations sociales on voit, qu'en réalité, nous vivons avec un ensemble complexe de revenus de remplacement, destinés à ceux qui ne sont pas en mesure d'assumer par eux-mêmes leurs revenus.

On a évoqué les enfants. Évidemment, une société qui ne penserait pas aux pères et mères de familles serait une société folle. Et d'ailleurs, nous savons qu'elle l'est un peu actuellement puisque la prochaine grande innovation que l'on propose, c'est l'impôt sur l'enfant.

C'est aussi la personne handicapée lourde, qui n'est pas en mesure de travailler. Certains handicapés produisent mais certains ne peuvent le faire. C'est aussi le cas des personnes âgées dépendantes. Soit c'est leur épargne retraite qui leur revient, soit c'est la solidarité nationale qui leur assure un minimum de vieillesse. Tout ceci existe. Or nous voyons bien que ce système, je ne dis pas qu'il touche à ses limites, car bien malin celui qui sait les limites des choses, mais on le sent buter sur des problèmes.

D'abord ce financement là, les prestations familiales, la maladie, résultent de prélèvements obligatoires. C'est la saignée, ce n'est plus du tout décrit et démontré comme étant un acte d'identité, de communauté qui est solidaire de ses malades, de ses enfants, de ses retraités. C'est une communauté qui supporte, par l'autorité de l'État, des prélèvements obligatoires qui sont des charges. Une société qui considère effectivement ses plus faibles, comme une charge, est destinée à se condamner, à se tuer elle-même. Du côté de l'image de ces financements et de ces prélèvements, on perd le sens du combat social depuis un siècle.

Il y a un autre aspect qui est vrai, c'est que pour pouvoir bénéficier de ses revenus de remplacement ou d'existence, il faut pouvoir justifier. Or tous ceux qui pratiquent au quotidien la solidarité avec les

plus démunis, qui ont à se frotter dans leur quartier, dans leur ville, savent bien que beaucoup de gens ne savent pas comment se sortir de cette situation, ni même aller chercher les secours. C'est comme ça. On met en avant la proportion de gens intelligents, qui, dans une société qui n'offre pas d'emploi accessible, trouvent d'autres moyens pour vivre que l'emploi ; donc ils vivent des aides. Des patrons intelligents qui coupent l'entreprise en deux pour toucher deux fois les aides, ou des chômeurs intelligents qui vont cumuler tel ou tel petit boulot, plus l'aide du chômage, plus... etc. C'est évidemment le système D. Je veux dire qu'un système complexe a comme conséquences des dérapages et, en même temps, produit des échecs pour ceux qui n'ont pas la capacité à aller chercher ce qui leur est dû et ce à quoi ils ont vraiment droit. Il y a des milliards d'investissements sociaux qui n'atteignent pas, pour diverses raisons, leurs bénéficiaires potentiels.

Dans la pauvreté, la dignité consiste souvent à ne pas aller demander. Cette démarche de la demande justificative est une démarche qui est blessante. Pour celui qui est en bonne santé et qui a un jour un accident de santé, c'est différent, il a sa feuille de maladie. Mais pour celui qui est dans le pétrin, il ne le vit plus comme cela. Donc dans ce sens vous nous posez d'excellentes questions.

Il y a aujourd'hui un bon exemple. Vous avez remarqué que l'on continue toujours à promettre la baisse des charges sociales. On continue à prévoir comme solution à l'emploi la baisse des salaires les moins qualifiés, par la baisse des charges sociales. Dieu sait que si nous pouvions être certains que la formule est la bonne, nous y plongerions la tête la première. Des économistes ont fait l'évaluation des coûts des créations d'emploi par les baisses de charges généralisées. On dit aux patrons : vous ne payez pas vos charges, l'État les paye pour vous mais, seulement, si vous payez mal vos salariés. Si vous les rémunérez bien alors vous payez les charges. Normal. On rentre alors dans un système pervers. Selon une estimation du CERC , on estime entre 200 000 F et 1 million de francs l'emploi créé. On ferait mieux d'embaucher des fonctionnaires, de l'éducation, de la santé. Comme dans Tex Avery, il y a le bonhomme qui court au-dessus de la falaise, qui va au-delà de la falaise et qui s'aperçoit, tout d'un coup, qu'il n'y a plus rien. Les politiques continuent et continueront encore longtemps à courir sur les falaises. Quand Didier Livio nous dit qu'il faut repenser les financements des régimes sociaux, il a entièrement raison. C'est un des aspects positifs du projet de la réforme Juppé.

Je vais évoquer mon cas personnel. Jusqu'à récemment nous étions 7 à la maison. Donc

1600,00 F par 7 cela fait 11200,00 F/mois avant de travailler pour la CFTC. Tel que je me connais, je pense que je serais content de les avoir. Le mot dividende est juste. J'aime bien le mot dividende. Je me dis, si j'ai 11 200 F de plus dans mon budget, je vais bosser un peu moins. Ou je vais travailler pour moi, faire ce qui est intéressant, faire mon jardin, faire ce dont j'ai envie. Mes enfants qui profiteront de cette situation auront, somme toute, leur part aussi.

Je vais chercher dans la vieille doctrine CFTC à quoi s'accroche cette idée. Cela me fait plaisir d'en parler dans cette salle, parce que c'est une salle historique pour la CFTC. Il y a une trentaine d'années, la CFTC s'est cassée en deux avec la création de la CFDT. Les 300 militants du congrès qui n'étaient pas d'accord avec le passage à la CFDT se sont réunis ici dans cette salle pour décider de continuer. Nous nous sommes accrochés à ce principe, à ce droit à l'existence. Il est fondamental et en même temps nous considérons qu'il n'y a pas de droit sans devoir et que ce sont même nos devoirs qui fondent nos droits. Ce sont nos devoirs d'homme qui nous donnent des droits. Comment puis-je permettre à chacun d'assumer ces devoirs d'homme et de femme ? Donc, au-delà de la reconnaissance sociale, au sens de "voici des moyens de vivre parce que tu existes", il y a une forme de reconnaissance qui me paraît plus forte encore : j'ai besoin de toi parce que tu existes, et donc ma question c'est celle de l'utilité sociale, qui me paraît encore plus ardente que celle du droit à l'existence. Il faut qu'elle en soit totalement inséparable. C'est comme le noyau et les électrons dans l'atome. Nous avons mis en place le R.M.I., le revenu minimum d'insertion ; c'est près d'un million de personnes qui en bénéficient en France, plus les enfants qui sont derrière ou les conjoints. Nous constatons aujourd'hui que le R.M.I. est menacé parce qu'il ne fonctionne pas. Il n'y a pas l'insertion. Nous avons les C.E.S., les Contrats Emploi Solidarité ; leur point faible c'est qu'ils ne débouchent pas sur une perspective professionnelle. Je pense aux Jeunes ; en fait, le patrimoine qu'on leur donne n'est pas une valise de billets de banque, mais c'est une magnifique armoire à outils. Quand nous aurons mis au point le revenu d'existence, il nous restera à construire une société. On ne peut pas séparer le revenu minimum auquel chacun a droit, de la capacité de construction qu'il peut apporter. Bien sûr l'un apportera énormément, l'autre moins, mais je crois que c'est là que se trouve le passage vers la question que vous posez.

Questions dans la salle :

- *Ne faudrait-il pas que le revenu d'existence*

alloué aux enfants soit bloqué jusqu'à leur majorité, afin que ce ne soit pas les parents qui en profitent ?

- *Est-ce qu'il y a un lien entre la fiscalité et le revenu d'existence ?*

- *La monnaie que vous préconisez est une monnaie thésaurisable. Quelle est votre position par rapport aux disciples de Duboin qui préconisent une monnaie de consommation, qui s'éteint à l'achat ? Quelles sont les différences avec vos conceptions ? Cela paraît assez astucieux d'avoir une monnaie que l'on ne peut pas thésauriser.*

Yoland Bresson.

Les réponses appartiendront à la communauté, la société est à construire. Au Parlement de décider si les parents ont totale liberté dans l'utilisation du revenu d'existence de leurs enfants ou pas. Si par exemple, il faut imposer une limitation, certains disent il faut limiter l'utilisation du revenu d'existence des enfants au montant des allocations familiales actuelles, ce qui représente à peu près 500 F par enfant, et laisser le reste à l'épargne, à la capitalisation pour que l'enfant arrivant à 16 ans puisse bénéficier de l'utilisation du revenu d'existence avec un capital de départ. En réalité il n'y a pas d'argument, il y a les choix personnels des uns et des autres. Mon avis personnel c'est qu'il ne faut introduire aucune restriction à l'usage du revenu d'existence, et la raison fondamentale en est que l'essentiel de ce que doit acquérir l'enfant, ce n'est pas un peu de monnaie, de capital financier lorsqu'il va rentrer dans la vie, mais c'est le maximum de capital humain. Si des parents se disent je vais faire voyager mes enfants, je vais leur faire faire le tour du monde et apprendre les civilisations de tous les pays du monde, et s'ils dépensent le revenu d'existence à cette fin, ils auront fait un choix en investissement de capital humain. Je pense qu'il faut laisser la totale liberté dans l'utilisation.

Alain Deleu :

Si j'ai bien compris le revenu d'existence, il ne devrait pas se réaliser dans un nouveau système de cloisonnement, de juridiction. La dignité c'est de dire ceci est à vous. Comme les parents reçoivent pour l'enfant, ce sont eux qui sont responsables. Je suis d'accord avec Yoland Bresson. Mais s'il y a une part d'épargne, pourquoi pas. C'est le choix de la famille et de l'enfant, car celui-ci arrive assez vite à un âge où il donne son avis.

Yoland Bresson :

Sur la refonte entraînée par l'économie que provoquerait le revenu d'existence, je vais expliquer une métaphore utile. En principe les règles du jeu économique peuvent rester les mêmes. Nous sommes 4 joueurs de cartes, jouant à n'importe quel

jeu et actuellement on distribue les cartes au hasard, puis on joue. Nous décidons que chaque joueur ait au moins une carte forte dans son jeu. On prend les 4 as, on distribue les 4 as et puis on distribue les autres cartes ; on n'a pas eu besoin de plus de cartes et les règles du jeu ne changent pas. Cela répond à la question sur la fiscalité. Dans les programmes de transition que nous proposons, (la différence entre le jeu de cartes et l'économie c'est que l'économie elle continue, le jeu économique ne pouvant s'arrêter), il faut prévoir une période de transition qui nous fasse passer d'un mode de distribution à un autre. Nous prévoyons une période de transition de cinq ans. Ce programme est relativement simple. Pour répondre aux questions, disons qu'à partir de janvier prochain, le revenu d'existence est institué. Nous décidons qu'à partir du 1er janvier 97, chaque citoyen français a un compte d'existence dans la banque de son choix et reçoit 320 F par mois, un cinquième ce qui fait 220 milliards. L'année suivante ce sera 640 F et ainsi de suite progressivement jusqu'à arriver à 1600 F. Mais évidemment ces 320 F, ces 640 F se substituent aux allocations familiales, donc cela fait des économies sur la protection sociale. Qu'est-ce qu'il faut changer pendant ce temps-là ? Il faut aller dans le sens d'une économie plus flexible et que les obstacles à cette flexibilité et à la compétitivité de l'économie française soient de moins en moins durs à franchir. Par exemple, réduire le temps de travail de telle sorte que le revenu du travail augmente, chacun travaillant moins et gagnant quand même un peu plus, l'entreprise et le patron ne payant pas davantage. Nous décidons collectivement, dans une grande messe syndicat-patronat que, pendant l'introduction du revenu d'existence, les augmentations de salaire à hauteur du revenu d'existence soient figées, c'est-à-dire qu'elles compensent les augmentations de salaire de ceux qui ont un emploi, de telle façon que le coût du travail ne progresse pas mais que les revenus des individus augmentent. En matière de fiscalité, progressivement, il faut transformer la fiscalité de façon à ce que la part de la solidarité soit prise sur l'ensemble des revenus, par l'imposition. Donc le revenu d'existence sera alimenté par l'ensemble des revenus et on préserve les modes de redistribution et de protection sociale, comme la sécurité sociale pour la santé, avec des cotisations sur les revenus d'activité. Pendant cette phase de transition, on doit modifier légèrement la fiscalité.

Je termine sur la monnaie de consommation. Les partisans de Duboin s'accrochent à elle. Je comprends pourquoi Duboin l'a conçue et exprimée à son époque, qui était l'époque du dogme de la monnaie rare. Keynes n'était pas encore venu, du temps

de Duboin. La monnaie était rare, c'était l'or, l'argent. L'idée de Duboin était la suivante : si on donne un revenu fixe, constant, à tout le monde, les riches vont pouvoir épargner ce revenu puisqu'ils n'en ont pas besoin. Ils vont donc devenir de plus en plus riches. Les pauvres seront obligés de le consommer pour satisfaire leurs besoins, donc ce serait inéquitable. En donnant de la monnaie que l'on ne peut pas thésauriser, qu'on oblige à dépenser, les riches ne pourront pas accumuler. En réalité c'est absurde. Pourquoi ? Je suis pauvre et je veux m'acheter un poste de télé. Avec ma monnaie de consommation, si je donne mon revenu d'existence qui disparaît année après année, il faut que je le dépense dans l'année ; je ne peux pas capitaliser pour m'acheter un poste de télévision, ou alors c'est un mécanisme de crédit. Le crédit trouverait le moyen d'utiliser la monnaie qui disparaît. Cela n'a plus de sens du tout. La monnaie doit être thésaurisable, parce que la monnaie c'est une réserve de temps. L'idée de monnaie de consommation est une idée qui doit être complètement abandonnée dans l'état actuel du fonctionnement de l'économie.

Questions dans la salle :

- *Ne craignez-vous pas un éventuel choc pétrolier et des soucis écologiques ?*
- *Est-ce que le revenu d'existence sera le même pour toutes les régions de France ? La région parisienne étant plus chère que les autres régions.*
- *M. Bériot, également membre de l'association Chômage et Monnaie, reprend les thèses de Duboin et insiste sur la nécessité de profondes réformes monétaires pour relancer l'activité.*

Yoland Bresson :

Les deux premières réponses seront regroupées car elles touchent l'échelle mondiale, à laquelle on pourrait ajouter l'échelle européenne.

La mesure du revenu d'existence, le montant des ressources qui correspond à cette possibilité commune, est essentiellement déterminée pour l'instant par la communauté monétaire du pays dans lequel on est. Les frontières pourraient être révisées mais, dans l'état actuel des choses, la France est une unité, et puisque le revenu d'existence suppose la loi des grands nombres, cela empêche l'expérimentation dans des toutes petites unités. Souvent on nous dit : pourquoi n'essayez vous pas sur un groupe et cela se généralisera. Et bien non. C'est nécessairement au niveau des grands nombres comme la création monétaire. Donc il y aura un revenu d'existence en France, ensuite il peut y en avoir un en Allemagne, à la limite bientôt un revenu européen, et chaque pays aurait la valeur de son revenu d'existence. Donc chaque chinois aurait son revenu d'existence.

Compte tenu du nombre de chinois et des ressources de la Chine, même si elle croit de 14 % par an ce qui est contestable, le revenu d'existence en Chine est encore très faible.

Je réponds quand même sur la mondialisation. Je reviens sur la croissance de 14 % dont on nous rebat les oreilles en nous disant que c'est une accélération. Sûrement, et c'est même visible et palpable qu'il y ait de la croissance économique dans ces pays. N'oubliez pas, cependant, que la croissance économique est calculée sur les échanges monétaires, que plus un pays rentre dans l'économie de marché, plus l'économie marchande s'installe, plus une série d'activités ou d'échanges qui n'étaient pas avant des échanges comptabilisés en monnaie deviennent des échanges comptabilisés en monnaie. Donc, il y a une croissance qui tient à la mesure de la croissance elle-même et pas nécessairement à la croissance réelle. Il faut se méfier dans ces pays émergents de ces croissances en monnaie qui paraissent exceptionnelles.

Deuxième point : Il y a une idée qui se répand et qui dit que l'on sort du cycle Kondratief, le cycle de 25 ans de hausse 25 ans de baisse. Le Président de la République a dit que le prochain cycle Kondratief va revenir, il ne faut pas s'inquiéter, la croissance dans le monde va revenir, il n'y a qu'à voir tous les pays émergents qui vont copier notre mode de croissance antérieur, pour nous imiter avec un décalage. C'est sûrement vrai. De ce point de vue là il va y avoir de la croissance, mais cela ne change rien fondamentalement aux relations, au rapport de force. Je vais donner un exemple : dans nos pays développés, les classes moyennes se sont enrichies. Tout le monde le dit. La dernière vague de croissance c'est l'enrichissement des classes moyennes. Le ventre a gonflé, mais les riches sont toujours plus riches et donc lorsque vous regardez cela à l'échelle du monde, les classes moyennes dans le monde vont gonfler ; pour autant, je n'ai pas le sentiment qu'il va y avoir, cela se discute en terme de modélisation, qu'il va y avoir des convergences, ou que le gonflement des classes moyennes va nous appauvrir, nous les pays riches ; au contraire, cela va peut être augmenter les écarts. Cet aspect de crainte de pays émergents du tiers monde me paraît injustifié.

Après tout cela, je ne vois pas quelle est la nature de la crainte que l'on formule, sinon l'aspect écologique souligné et qui nous paraît également faux, que si les chinois se mettent à avoir des automobiles, la production de CO₂ sur la terre va être telle que nous sommes tous condamnés par l'effet de serre. La quantité de matière, la quantité d'énergie qui est introduite dans les objets fabriqués ne cesse

de diminuer au bénéfice de l'aspect immatériel, virtuel. Si l'on continue comme cela, je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas une diffusion de voitures en Chine qui soit beaucoup moins polluante, ou qui marche à l'énergie solaire, qui intègre de la technique au point que ces aspects écologiques soient surmontés. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas s'en inquiéter. Je dis que la pensée des limites au sens Malthusien est inutile. Malthus a eu tort à son époque et donc les malthusiens d'aujourd'hui auront sûrement tort. Mais la pensée des limites est utile pour nous montrer quels sont les défis que nous devons surmonter, les problèmes que nous devons résoudre ; en particulier, celui de démultiplier les usages d'objets que nous utilisons à l'échelle du monde en prenant des précautions au niveau de la structure même de l'objet. Je n'ai pas de crainte de ce point de vue là. Par contre, ce qui me paraît essentiel et évident c'est le problème des modes de production que nous connaissons, notamment la fabrication à la chaîne des objets. Il est clair que les pays du tiers monde ont un avantage comparatif considérable par rapport à nous. Si nous nous crispions sur ce type de production, ce type de fabrication, il est incontestable que nous perdons au niveau de la concurrence économique. Au contraire, ce qu'il faut c'est que nous nous lancions de façon tout à fait résolue dans tout ce qui est porteur de capital humain, spécifique et adapté. Que nos entreprises aillent traquer des marchés nouveaux ou définissent des marchés spécifiques, introduisent de l'innovation, c'est-à-dire que nous allions encore plus dans le capital humain, dans l'informationnel et dans l'immatériel et donc dans la flexibilité et l'organisation du travail.

Les Pays Bas et le Canada sont effectivement en avance par rapport à la France dans la constitution du projet. Les Pays-Bas en ont voté le principe. Ils ne se sont pas encore mis d'accord sur les montants, entre les conservateurs et les socialistes, les uns voulant plutôt un revenu pour exister, les autres le plus petit revenu d'existence possible. Le Canada aussi a commencé mais on n'a pas encore les conséquences de ses expérimentations. Par contre l'Alaska l'a appliqué tel quel. L'Alaska l'applique à partir de la rente pétrolière. Une fraction de cette rente de l'Alaska est distribuée également, inconditionnellement à tous les citoyens de l'Alaska. D'une autre façon, on pourrait dire que l'Arabie Saoudite le fait aussi mais pas sous forme de revenu d'existence, c'est-à-dire en monnaie avec la liberté de choix de l'utilisation, mais avec l'école totalement gratuite, la santé gratuite, etc.

Questions dans la salle :

- *Pourquoi faut-il travailler ?*

- *Ne faudra-t-il pas envisager un travail d'existence ?*

Didier Livio :

Au C.J.D. on a distingué emploi et travail ou emploi et activité, ou travail et activité. L'emploi, c'est la définition que j'en ai donnée tout à l'heure. Pour nous c'est 39 heures pour une durée indéterminée. Le travail au sens que Dominique Méda a donné, c'est quatre formes de travail : le travail de production, la participation à la vie collective et associative, la vie familiale et la vie amoureuse. Si le travail c'est participer à ces quatre activités, je crois que c'est profondément humain de travailler, mais ce n'est peut être pas profondément humain d'être employé.

Alain Deleu :

Premier point, il y a effectivement beaucoup de formes de travail, d'activités qui apportent un plus à notre vie et qui n'apparaissent pas dans le P.I.B. Par exemple, le travail maternel, parental, la garde des enfants, ne sont pas pris en compte dans notre comptabilité nationale ; en outre, si le travail est mal ou bien fait, la différence est considérable.

Deuxième point : Le droit au travail est vraiment un droit, mais cela ne veut pas dire qu'il faut nécessairement que tous travaillent, à temps plein. Dans une communauté de base, il est très fréquent que tous ne travaillent pas. Les enfants ne travaillent pas et les parents se privent pour permettre aux enfants de poursuivre des études. La dignité de l'homme n'est pas impérativement liée au travail. Elle est liée au rôle social de la personne. Le bénévole a un rôle social aussi important que le salarié, mais il n'est pas évalué dans la comptabilité nationale. Quand Gandhi dit que le travail donne à l'homme sa dignité, il a un peu tort car c'est seulement un des moyens. Le travail est le moyen par lequel nous bâtissons ensemble. Si nous regardons l'histoire de nos sociétés, nous sommes dans le sens d'une réduction du temps de travail. Nous avons beaucoup plus de temps pour nous, nos enfants, nos amis que nos parents et nos grands-parents. Ce n'est pas forcément plus facile, le rythme à changé, le stress a augmenté. Dans la mesure où des gains de productivité phénoménaux sont en perspective, il est clair qu'on ne peut pas imaginer que chacun puisse avoir sa place dans l'activité économique, si on maintient le niveau du temps de travail au niveau d'aujourd'hui. C'est une évolution qui est inéluctable.

La grande inconnue est, où sera le palier ? On a eu un palier aux cinq jours, avec le week-end de deux jours, appelée la semaine anglaise. Alors que jadis, en tant que syndicaliste, je me suis battu pour

maintenir les six jours de boulot et les heures sup., nous pensons que, compte tenu des styles de vie d'aujourd'hui, la semaine de quatre jours deviendra un jour un pôle d'équilibre. On sent venir cela compte tenu du temps de trajet, du stress. Ce n'est pas étranger au revenu d'existence, au déploiement des richesses dans la matière et au temps de travail.

Il faut dire un mot sur la vie associative. Si l'on n'est pas efficace aujourd'hui, en baissant les charges sociales d'une manière généralisée et uniforme pour jouer en faveur des emplois, en revanche, dans une société de services croissante et où la perspective d'avenir c'est moins de temps productif et plus de temps à la vie ensemble, nous pensons qu'il serait opportun de donner un coup de pouce économique à la vie associative. Cette dernière a une valeur économique largement aussi importante que le revenu salarié. Aujourd'hui, il y a un frein à l'activité associative.

Au sujet du financement, si l'on dit qu'il faut mille milliards pour le schéma que vous avez préconisé, comme 800 sont déjà dépensés aujourd'hui, il n'y en a plus que 200 à reventiler. Cela veut dire, qu'en réalité, on va reprendre de l'argent actuellement donné aux plus pauvres pour le donner aux plus riches. Par exemple pour la branche famille, ce sont les deux tiers qui vont aux familles les plus modestes et un tiers seulement est distribué de façon uniforme. Ainsi, sur 230 milliards, les 2/3 soit 160 milliards vont exclusivement aux familles modestes, le reste étant distribué comme revenu d'existence à tout le monde.

Yoland Bresson :

Sur le principe, si l'on veut être conforme à la doctrine, le revenu d'existence est un dû, donc il n'y a pas de contre partie. C'est le vrai don au sens propre. C'est le don de l'accueil. La seule contrepartie est dans la responsabilité. Je t'accueille quoique tu puisses me donner. Je te laisse libre de faire ce que tu veux, mais qu'est-ce que tu m'apportes ?

Voilà la contrepartie. Dans l'état actuel des mentalités, où le fait de donner gratuitement, gratuitement entre guillemets, est insupportable pour certains, alors on envisage une contrepartie de services civiques pour que certains puissent accepter ceux qui sont à la marge, à la condition toutefois que ce service civique soit fait de façon libre, volontaire. Il est clair que Caroline de Monaco ne se sent pas du tout indigné de ne pas avoir d'emploi et quand on regarde ce qui se passait du temps des nobles, les nobles non seulement ne travaillaient pas mais le travail était considéré comme un fait servile, dégradant. C'est pourquoi la révolution française a glorifié le travail. En faisant du travail un droit pour tous, une obligation pour tous, elle renversait le

mécanisme et les nobles devenaient comme les autres. Tout le monde était mis au travail. Parce qu'évidemment ils ne pouvaient pas renverser le processus dans l'autre sens... La valeur travail est devenue une valeur à cause de cela, parce qu'en réalité c'était une valeur libératrice. Au moment de l'éclosion du salariat, le fait de choisir son employé, son employeur, c'était vraiment libérateur par rapport au servage ; en cela ce n'est pas le travail qui est en cause. Dorénavant, la valeur travail ne va plus être la référence économique mais cela ne signifie pas pour autant que le travail n'est plus une valeur.

Didier Livio

Au CJD, nous avons deux formules, l'une avec un revenu d'existence sans contre-partie, au plus près du dispositif de Yoland Bresson et une avec service civique en contrepartie. Nous avons voté à 87 % avec contre partie et à 58 % sans contre partie.

Question dans la salle

• *Pour Marc Heim universitaire, fédéraliste, si le revenu d'existence est une condition nécessaire de modification des structures économiques et sociales, il n'en est pas pour autant une condition suffisante. Il faut y ajouter d'autres éléments car si on maintient l'unique panoplie de choix, efficacité et compétitivité économique, le revenu d'existence ne permettra pas d'éviter la dualisation de notre société. Par ailleurs, le revenu d'existence doit être distribué en monnaie de consommation, c'est-à-dire non thésaurisable car, s'il est supposé satisfaire des besoins fondamentaux et s'il est déterminé en conséquence, le recours à une monnaie de consommation serait une façon de garantir une demande globale. Enfin c'est au niveau de l'Europe que le revenu d'existence doit être introduit, si l'on veut provoquer des transformations importantes dans notre société, et il doit s'accompagner d'un service civique. En effet, malgré les progrès techniques il restera dans nos sociétés une barre incompressible de travail non épanouissant voire sale ; s'ils sont indispensables, à l'ensemble de la collectivité de les assurer en contrepartie du revenu d'existence.*

Yoland Bresson

Bien sûr le revenu d'existence est nécessaire mais il n'est pas suffisant, c'est un moyen, une clé qui permet d'ouvrir sur un autre avenir. L'instauration du revenu d'existence facilitera l'emploi des jeunes en allégeant le coût du premier emploi pour l'entreprise. Les 320 F de la première année venant compenser les augmentations de salaires, il n'y aura pas d'augmentation de salaire supportée par l'entreprise jusqu'à concurrence de 320 F. Les jeunes qui veulent travailler, les premiers qui vont s'embaucher auront déjà 320 F et le complément ; donc cela baisse le coût du travail de la première embauche. L'année suivante c'est 640 F, donc pendant quelques

années, 3 ans à peu près, parce qu'il y a aussi les augmentations de ressources, le coût du travail baisse sensiblement, ce qui veut dire que les activités sont soutenues et qu'on gagne en compétitivité. Certes, la délocalisation pourra exister pour ceux qui en ont besoin. C'est une bonne chose dans l'économie mondiale, l'existence de la délocalisation, cela permet aux pays du tiers monde de créer des emplois en masse pour que les pauvres des pays du tiers monde puissent passer le cap de la production de masse et vaincre la rareté matérielle.

Dans l'échange international, c'est largement positif ; cela peut se faire instantanément en France. La compétitivité de l'économie française y gagnerait. Au surplus, le rôle de l'innovation sociale, à partir du moment où un pays comme la France oserait prendre de l'avance sur les autres, en particulier en terme de capital humain, de flexibilité du travail, de marché du temps choisi et de création des activités nouvelles ; aussi, il serait très vite imité. Il paraît évident que les avantages en terme d'efficacité seraient tels, qu'en terme de croissance des ressources il serait imité par les voisins européens. Non seulement c'est possible, mais cela me paraît indispensable et nécessaire d'être parmi les premiers à le faire, afin de bénéficier véritablement de tout ce que cela apporte dans la transformation de la société.

Il reste un dernier point : l'égalité. Un débat semble s'instaurer avec un argument de bon sens. Puisque l'on a pas les moyens de donner à tout le monde, par exemple les allocations familiales, il n'est pas juste de donner la même chose à un enfant de pauvre qu'à un enfant de riche. Donc il faut mieux donner une allocation familiale à des enfants de pauvres et moins ou pas du tout à des enfants de riches. Ça c'est équitable, ça c'est la justice. On veut être plus juste en étant plus équilibré. En réalité, si je m'exprime en terme de maintien ou de gain de compétitivité, c'est pour montrer qu'on peut instaurer le revenu d'existence et gagner encore en compétitivité, c'est-à-dire et c'est là où je diffère de vous, on peut l'instaurer en France sans attendre qu'il soit instauré dans toute l'Europe. Si on l'installe en France, très vite le modèle français s'élargira au champ offert.

Ce que vous avez indiqué en matière de monnaie fondante et qui correspond à ce que vous dites, c'est que vous exprimez le revenu d'existence à partir d'une logique de besoin et non pas d'une logique de ressource. Vous dites, si cela doit remplir, satisfaire les besoins fondamentaux et si ces besoins sont bien évalués, il est clair que l'on ne peut pas thésauriser puisque cela couvre les besoins fondamentaux ; mais le revenu d'existence pour nous, par exemple, n'est pas du tout fondé sur la logique de besoin, c'est

un revenu parce que l'on existe et non pour exister. C'est là où on revient à la terre. Thomas Payne, lorsqu'il a proposé quelque chose d'équivalent au revenu d'existence, en 1796, cela fait juste 200 ans, se référait à la terre. Il faut relire Thomas Payne, il expliquait le poids qu'avait la terre dans la production. Il est clair que les ressources alimentaires, l'agriculture étaient au centre du débat. C'est pour cela qu'en Afrique, la terre est le facteur principal de production. À l'époque, avant l'appropriation des terres en 1780, le terrain communal en Europe était à la libre disposition de ceux qui n'avaient pas de terre ou qui n'avaient pas de travail sur la terre. La libre disposition du terrain communal pour cultiver et obtenir des ressources alimentaires, c'était le revenu d'existence de l'époque. Au terme de l'économie agraire, c'était à cela qu'ils étaient arrivés. Donc ils avaient bien laissé la possibilité d'utiliser la terre. Aujourd'hui notre facteur de production, ce n'est plus la terre, ce n'est plus la machine, c'est l'homme lui-même, c'est le capital humain, c'est le savoir qu'il possède, ce sont ses compétences, sa créativité, son imagination. C'est pour cela, étant donné que c'est immatériel, qu'on lui donne sa contrepartie en monnaie mais, au fond des choses, c'est toujours le problème de la responsabilité et du devoir. Ce que l'on lui demande c'est de transformer le potentiel de créativité en activité économique. Dans le principe c'est la même chose, c'est la modalité qui change.

Questions dans la salle

- *Quelles sont les conséquences du revenu d'existence pour les gens inaptes au travail et pour le régime des retraites ?*

Yoland Bresson :

Je reviens à la question. Le revenu d'existence se substitue à des allocations jusqu'à hauteur de ces allocations. Si vous avez une allocation familiale, cela représente en moyenne à peu près 500 F par enfant. Le revenu d'existence étant plus élevé, il se substitue totalement à l'allocation familiale. Si maintenant vous avez l'allocation pour handicapés, qui est de l'ordre de 4000 F, le revenu d'existence se substitue pour partie à l'allocation, le reste c'est la communauté qui reconnaît le handicap, qui sait que quelqu'un n'est pas en mesure de transformer ce potentiel. Il est handicapé dans l'utilisation de ce potentiel et donc, collectivement, on compense ce handicap par la sécurité sociale. Prenons le R.M.I.. Le R.M.I. pour une personne est supérieur au revenu d'existence. Il y a aura le revenu d'existence plus un complément pour l'aider à trouver une insertion, une activité, de la formation. Voyez comment se place le revenu d'existence par rapport aux allocations.

La retraite. Les syndicats, le patronat, l'état com-

mencent à s'arracher les cheveux avec la retraite. le revenu d'existence résout le problème de retraite. Complètement, vous allez voir pourquoi. Nous décidons collectivement de fixer le taux de pleine activité, mettons 20 000 heures dans la vie. Pendant que vous avez des revenus d'activité, vous cotisez à la retraite ; quand vous avez atteint vos 20 000 heures de votre pleine activité, durée à négocier, vous bénéficiez de revenus de retraites complémentaires venant s'ajouter au revenu d'existence, les deux toujours cumulables avec de nouvelles activités. Vous pouvez donc travailler jusqu'à 70, 80, 90 ans, avoir des revenus supplémentaires sur lesquels on prélèvera encore pour augmenter vos revenus de retraites. Vous disposerez alors du revenu d'existence, de votre retraite parce que vous aurez cotisé pendant les 20 000 heures de votre vie de façon intermittente ou non, et comme tout cela est cumulable, si vous avez encore envie de vous activer, d'échanger votre temps contre de l'argent, jusqu'à cent ans vous le faites. Donc nos problèmes de retraites sont complètement résolus.

Alain Deleu :

Actuellement, on prépare une loi sur l'exclusion. Ce débat va être reporté à l'automne. Je crois que c'est une chance car les esprits commencent à évoluer. Compte tenu du retard qu'il y a, il faudrait que les partenaires sociaux demandent au gouvernement de mettre en débat, véritablement, l'idée de notre projet. Nous comptons sur vous, sur vos troupes.

Questions dans la salle

- *J'aimerais savoir quelles seront les différences pour un chômeur, une fois que le revenu d'existence sera instauré, entre toucher 1600 F parce qu'il existe et toucher le R.M.I. actuellement. Vous avez parlé des retraites, c'est bien pour les gens qui travaillent mais pour les gens qui ne trouvent pas d'emploi, qui arrivent de plus en plus tard sur le marché du travail, comment cela va se passer, quels seront les changements concrets ?*

Yoland Bresson :

La réponse peut se faire en deux temps.

Le revenu d'existence n'a pas pour but de guérir instantanément notre société de tous ses maux. Donc ceux qui sont actuellement au chômage, ceux qui sont déjà engagés dans ces processus d'intermittents doivent être aidés. On doit chercher à les réinsérer. On doit trouver des modalités multiples. Tout ce qui se fait actuellement doit être maintenu et même amélioré. Par contre, en matière de chômage, il faut concevoir le revenu d'existence de façon dynamique. Il faut donc se mettre dans la peau de l'enfant qui naîtrait aujourd'hui. Bénéficiant du

revenu d'existence, il arrive vers 16 - 18 ans avec un capital financier et la certitude que toute sa vie il aura un revenu d'existence, même croissant ; alors tout son horizon de vie change. A son programme de vie, la liberté de choix, et c'est en cela que l'intermittence ou la précarité au lieu d'être subie sera choisie, sauf s'il s'entête dans une activité où l'on ne voudra pas de lui.

Voilà comment le revenu d'existence change la perception des choses puis, à terme, fait disparaître cette notion de chômage.

Mais sur le moment, la différence essentielle entre les allocations ciblées, comme le revenu minimum d'insertion et le revenu d'existence, réside dans la pérennité et l'inconditionnalité. Des expériences ont été faites en Alsace, en particulier entre deux groupes de RMistes. L'un à qui l'on a accordé le RMI pendant deux ans, les autres qui sont passés devant les commissions d'insertion, avec la possibilité permanente que le RMI soit supprimé s'ils n'ont pas le comportement d'insertion correspondant. Il en a résulté que les comportements des deux groupes ont été différenciés. Ceux qui avaient le Revenu Minimum d'Insertion assuré ont commencé à faire des projets, à chercher un logement, à se construire. En revanche, ceux qui restaient dans le cadre actuel ont eu le même comportement que beaucoup de RMistes d'aujourd'hui, comportement tout à fait rationnel. Ils ont beaucoup joué à tous les jeux possibles et imaginables, pour essayer de transformer cette aubaine momentanée en un capital suffisant pour vivre toute leur vie. Donc l'inconditionnalité, la certitude, la sécurité, la permanence, indépendamment de tout autre contrôle, changent radicalement la perception

de l'avenir et des possibilités d'insertion dans la société. C'est surtout le regard sur soi-même et sur les autres qui se modifie. C'est en cela que même immédiatement, cela changerait beaucoup de chose dans la perception du chômage et des chômeurs.

Il faut aussi ajouter le changement dans la durée du travail, le partage du travail, le développement d'économies associatives, solidaires.

Il est très important de voir que toutes les expériences de partage du travail, d'économie solidaire vont toujours buter, lorsqu'elles se généralisent, sur le problème du revenu. Le revenu est le passage obligé, le nœud gordien qu'il faut trancher pour que tout le reste puisse se mettre véritablement en place.

Didier Livio

Je crois que le revenu d'existence est une clé qui permet d'ouvrir le champ à beaucoup d'autres dispositions qui permettraient de reconstruire une nouvelle vie associative. C'est à partir de ce moment que nous pourrions accompagner le changement de la place du travail, la réorganisation du travail, la fiscalité. C'est une condition nécessaire, mais pas suffisante, qui doit être mise au débat. C'est au moment de la loi sur l'exclusion que s'enclenche toute la dynamique du débat autour du revenu d'existence et sur les questions complémentaires que sont la fiscalité et l'organisation du travail. Je pense qu'il s'agit d'un acte de citoyenneté que de s'engager dans ce débat. Merci de m'avoir accueilli.

Pour conclure les interventions, Geneviève Guitton, fille de Henri Guitton co-fondateur de l'A.I.R.E., remercie l'association d'avoir organisé ce débat, qu'elle souhaite voir se poursuivre et se multiplier.